# Fiche de données de sécurité selon ISO/DIS 11014



Page: 1/4

Date d'impression: 09/27/2016 <sup>'</sup> Révision: 09/26/2016

# 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Amberlite® IR-120(H)

Code du produit L14285

No CAS: 78922-04-0

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées. Utilisation identifiée: SU24 Recherche scientifique et développement

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Alfa Aesar

Alla Aesai Thermo Fisher Scientific Chemicals, Inc. 30 Bond Street Ward Hill, MA 01835-8099 Tel: 800-343-0660 Fax: 800-322-4757

Email: tech@alfa.com

www.alfa.com

Service chargé des renseignements : Département sécurité du produit.

Numéro d'appel d'urgence:
Pendant les heures normales de bureau (du lundi au vendredi, 8 heures-19 heures HNE), composez le (800) 343-0660. Après les heures normales de bureau, appelez Carechem 24 au (866) 928-0789.

### 2 Identification des dangers

# Classification de la substance ou du mélange



GHS07

Eye Irrit. 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification Aucune information connue.

Éléments d'étiquetage Éléments d'étiquetage SGH La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Pictogrammes de danger



GHS07

Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger

319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

WHMIS

D2B - Matières toxiques ayant d'autres effets toxiques



Système de classification :

HMIS-ratings (gamme 0-4) (Hazardous Materials Identification System)



Santé (effets aiguës) = 1 Inflammabilité = 1 Danger Physique = 1

Autres dangers Résultats des évaluations PBT et vPvB PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

# 3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Substances No. CAS Désignation

78922-04-0 Amberlite® IR-120(H)

# 4 Premiers secours

Description des premiers secours

après inhalation :

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si necessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin. Demander immédiatement conseil à un médecin

après contact avec la peau : Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Demander immédiatement conseil à un médecin

après contact avec les yeux : Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin. après ingestion : Recourir à un traitement médical

Indications destinées au médecin :

Principaux symptômes et effets, aigus et différés Provoque une sévère irritation des yeux.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Pas d'autres informations importantes disponibles.

CAF

Fiche de données de sécurité selon ISO/DIS 11014

Date d'impression : 09/27/2016 Révision: 09/26/2016

# Nom du produit Amberlite® IR-120(H)

(suite de la page 1)

Page : 2/4

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

Movens d'extinction

Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Si ce produit est impliqué dans un incendie, ce qui suit peuvent être dégagées:

Les produits de décomposition sont inconnus.

Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité :

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant Porter un vêtement de protection totale

# 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Veiller à une aération suffisante

Précautions pour la protection de l'environnement: Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.

Prévention des risques secondaires: Aucune mesure particulière n'est réquise.

Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8 Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

#### 7 Manipulation et stockage

Manipulation .

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Tenir les emballages hermétiquement fermés Conserver au frais et au sec en fûts très bien fermés

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune information connue.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage :

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Aucune exigence particulière. Indications concernant le stockage commun : Ne pas conserver avec les agents d'oxydation

Autres indications sur les conditions de stockage :

Tenir les emballages hermétiquement fermés Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques : Hotte de laboratoire fonctionnant correctement, conçue pour les produits chimiques dangereux, et ayant une vitesse moyenne d'aspiration de 30 mètres par minute.

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail : Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail. Indications complémentaires : Aucune donnée

Contrôles de l'exposition

Respecter les mesures de protection individuel :

Mesures générales de protection et d'hygiène :
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau Maintenir un environnement ergonomique de travail approprié.

Protection respiratoire : Protection réspiratoire en cas de fortes concentrations Protection des mains :

Gants étanches

Contrôler l'état en bonne forme des gants de protection avant chaque usage. Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. **Protection des yeux :** Lunettes de protection.

Protection du visage Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

# 9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Perles

Non applicable.

Indications générales.

Aspect: Forme:

Odeur : Seuil olfactif: inodore Non déterminé.

valeur du pH:

Modification d'état Point de fusion : Point d'ébullition : non déterminé

non déterminé Température de début de la sublimation : non déterminé
Inflammabilité (solide, gazeux) : Non déterminé
Température d'inflammation : Non déterminé
Température de décomposition : Non déterminé Non déterminé. Non déterminé

Auto-imflammabilitité Non déterminé. Danger d'explosion Non déterminé.

Limites d'explosivité : inférieure : Non déterminé supérieure : Non déterminé

(suite page 3)

Page : 3/4

(suite de la page 2)

Date d'impression : 09/27/2016 Révision: 09/26/2016

# Nom du produit Amberlite® IR-120(H)

Non applicable. 1.28 g/cm³ Non déterminé. Pression de vapeur : Densité à 20 °C: Densité relative.

Densité de vapeur. Vitesse d'évaporation. Non applicable. Non applicable. Solubilité dans/miscibilité avec insoluble

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Non déterminé. Viscosité : dynamique : Non applicable. cinématique : Non applicable.

Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles

### 10 Stabilité et réactivité

Réactivité Aucune information connue.

Neactivité Abdulle Information Comme. Stabilité chimique Stable dans les conditions recommandées de stockage. Décomposition thermique / conditions à éviter : Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes. Possibilité de réactions dangereuses Réactions aux agents d'oxydation puissants

Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles. Matières incompatibles: Agents d'oxydation Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition.

# 11 Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Aucun effet connu.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification : Aucune donnée Irritation de la peau ou de la corrosion: Peut provoquer une irritation l'irritation des yeux ou de la corrosion: Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu. Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun effet connu.

Carcinogenicity:

Aucune donnée de classification disponible concernant les propriétés cancérigènes de cette matière de la part de EPA, IARC, NTP, OSHA et ACGIH.

Toxicité pour la reproduction: Aucun effet connu.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles du système - exposition répétée: Aucun effet connu.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles du système - exposition unique: Aucun effet connu.

Risque d'aspiration: Aucun effet connu.

Toxicité subcitus à charieure Aucun effet connu.

risque d'aspiration. Aucun effet connu. Toxicité subaiguë à chronique: Aucun effet connu. Indications toxicologiques complémentaires : D'après ce que nous savons, la toxicité aiguë et chronique de cette substance n'est pas complètement connue.

Non applicable

# 12 Informations écologiques

Toxicité aquatique : Pas d'autres informations importantes disponibles.

Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.

Comportement dans des compartiments de l'environnement :

Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques : Indications générales : Une pénétration dans l'environnement est à éviter. Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.
Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

# 13 Considérations relatives à l'élimination

# Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:
Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.
Doit faire l'objet d'un traitement spécial conformément aux prescriptions légales.
Consulter les réglementations d'Etat, locales ou nationales pour une élimination appropriée.

Emballages non nettoyés :

Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14	Informations	relatives	au	transport
17	II II OI II IAU OI I 3	I Clatives	au	uansoor

No. UN DOT, ADN, IMDG, IATA Non applicable Nom d'expédition des Nations unies DOT, ADN, IMDG, IATA Non applicable

Classe(s) de danger pour le transport

DOT, TMD, ADN, IMDG, IATA

Non applicable Class

Groupe d'emballage DOT, IMDG, IATA

Non applicable

Dangers pour l'environnement: Non applicable

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

Indications complémentaires de transport :

DOT

Polluant marin (DOT): Non

"Règlement type" de l'ONU:

CAF

Page : 4/4 Date d'impression : 09/27/2016 Révision: 09/26/2016

Nom du produit Amberlite® IR-120(H)

(suite de la page 3)

# 15 Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Éléments d'étiquetage SGH La substance est classifiée et étiquetée selon le Système Général Harmonisé (GHS). Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H319 Provoque une sévère irritation des yeux. Conseils de prudence

Conseils de prudence
P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Prescriptions nationales: Ce produit n'est pas inscrite sur la Liste intérieure des substances (LIS) ou la Liste canadienne des substances non domestiques (LES).
Indications sur les restrictions de travail:
Pour l'utilisation: seulement par des personnes techniquement qualifiées.
Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes
Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon le Règlement (CE) n o de 1907/2006 REACH. La substance n'est pas répertoriée.
Evaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### 16 Autres informations

Les employeurs devraient considérer cette information seulement comme complément à leurs propres informations et devraient, de manière autonome, décider si cette information doit être appliquée afin d'assurer une utilisation correcte et de protéger la santé et la sécurité des employés. Cette information est fournie sans garantie et toute utilisation du produit non conforme à cette fiche de données de sécurité, ou en combinaison avec tout autre produit ou procédé, incombe à la consorte de la complexité de la com responsabilité de l'utilisateur.

#### Service établissant la fiche de données de sécurité: Global Marketing Acronymes et abréviations:

Acronymes et abréviations:
DOT: US Department of Transportation
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)
WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
DL50: dose Iétale, 50 pour cent
PVB: very Persistent and very Bioaccumulative
ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists (USA)
OSHA: sécurité et administration de la santé au travail (USA)
NTP: National Toxicology Program (USA)
IARC: International Agency for Research on Cancer
EPA: Environmental Protection Agency (USA)
Eye Irrit. 2A: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2A

CAF